



Barème des tarifs d'adhésion à l'association des acteurs de Biovallée®

Tarifs	Catégories de structures
50,00 €	Associations* < 100.000 € CA
100,00 €	Associations* de (CA-MS) 100.000 € à 300.000 €
200,00 €	Associations* de (CA-MS) 300.001 € à 800.000 €
300,00 €	Associations* de (CA-MS) > 800.000 €
50,00 €	Entreprises mono-personnelles, de CA 0 à 20.000 € ou de 0 à 3 ans, ou auto-entrepreneurs
100,00 €	Entreprises avec CA-MS de 20.000 € à 100.000 €
150,00 €	Entreprises avec CA-MS de 100.001 € à 400.000 €
200,00 €	Entreprises avec CA-MS de 400.001 € à 800.000 €
300,00 €	Entreprises avec CA-MS > 800.000 €
50,00 €	Communes < 100 habitants
100,00 €	Communes entre 100 et 500 habitants
200,00 €	Communes entre 501 et 1.000 habitants
300,00 €	Communes de plus de 1.000 habitants
**	Communauté des communes
à partir de 5,00 €	Habitant-e-s

(*) Associations = associations ou organismes publics ou parapublics, fédérations, syndicats...

(**) Communauté des communes : disposition particulière assurant le soutien de l'association